LE SERVICE POSTAL SUISSE DURANT L'ÉPIDÉMIE DE FIÈVRE APHTEUSE ENTRE 1919 et 1923 DANS LE CANTON DE BERNE

Fabien BARNIER
de l'Académie de philatélie

Les maladies infectieuses sont responsables de ravages dans le monde depuis la nuit des temps. Les mesures mises en place par les gouvernements des villes, des provinces et des États sont basées sur l'isolement des personnes suspectes (quarantaine), sur la mise en place de cordons sanitaires autour des villes et des régions touchées et sur des moyens de désinfection des personnes et des objets. Le service postal ne déroge en rien à toutes ces mesures et celles-ci sont particulièrement bien étudiées avant le XX^{e} siècle dans le récent livre de Guy Dutau (1).

À partir du XX^{e} siècle, les progrès des sciences médicales permettent une gestion plus scientifique des mesures de prophylaxie (vaccination) mais les épisodes de guerre et de famines sont à l'origine d'épidémies ponctuelles. Les épizooties restent par contre d'actualité et la fièvre aphteuse a été à l'origine au début du XX^{e} siècle dans le monde et tout particulièrement en Europe, d'une destruction du cheptel animal (ovins, caprins, porcins).

La Suisse n'est pas épargnée, tout comme ses voisins, lors de la terrible épidémie de fièvre aphteuse qui sévit entre 1919 et 1923. Plusieurs cantons sont touchés : Berne, Solothurn, Argovie, les Grisons et dans une moindre mesure les cantons de Vaud et du Valais. Les conséquences sont immenses tant pour les paysans qui doivent détruire leur bétail infecté que pour l'État fédéral qui compense à hauteur de 2 440 000 francs suisses pour l'année 1919 les pertes occasionnées par ces abattages (9). En 1920 on constate des cas de fièvre aphteuse dans 37 464 étables et sur 354 alpages, comprenant 369 167 pièces de gros bétails et 199 864 têtes de petit bétail. Devant ce désastre le gouvernement suisse édite une circulaire le 1er février 1921 visant à organiser, sur une base uniforme pour tous les cantons, la lutte contre les épizooties (2).

Sur le plan philatélique deux articles ont abordé ce sujet : R. Stutz en 2000 (3) et C. Geissman en 2011 (4). La découverte de nouvelles marques « Desinfiziert » sur du courrier d'origine bernoise et le recensement d'une cinquantaine de documents munis de cette marque nous permettent d'affiner, tant sur le plan marcophile que sur le plan chronologique, la période d'utilisation de celles-ci. Bien évidemment la liste des villes touchées par cette épidémie dans le canton de Berne est plus grande que la liste de celles qui ont utilisées cette marque et des découvertes sont donc toujours possibles…

Mesures mises en place par les autorités helvétiques

À la suite des premiers cas déclarés de fièvre aphteuse au Tessin en juin 1919, en octobre dans le canton de Fribourg et en novembre dans ceux de Vaud et de Berne, les autorités suisses s'organisent et décident d'appliquer dans un premier temps les mesures édictées lors de la précédente épidémie de 1911-1914. Ces premières mesures semblent avoir été efficaces pour les foyers très localisés

de certains cantons mais pour d'autres cantons, en particulier celui de Berne, la multiplication rapide du nombre de foyers impose de nouvelles mesures. Le service vétérinaire du canton de Berne édite le 27 décembre 1919 un texte « Massnahmen gegen Maul- und Klauenseuche » (**fig.1**) sur les mesures à prendre pour lutter contre l'extension de la fièvre aphteuse : mesures concernant le transport des animaux, moyens de désinfection et utilisation de ceux-ci, transport du lait, mise en place de zones géographiques interdites à la circulation. (5).

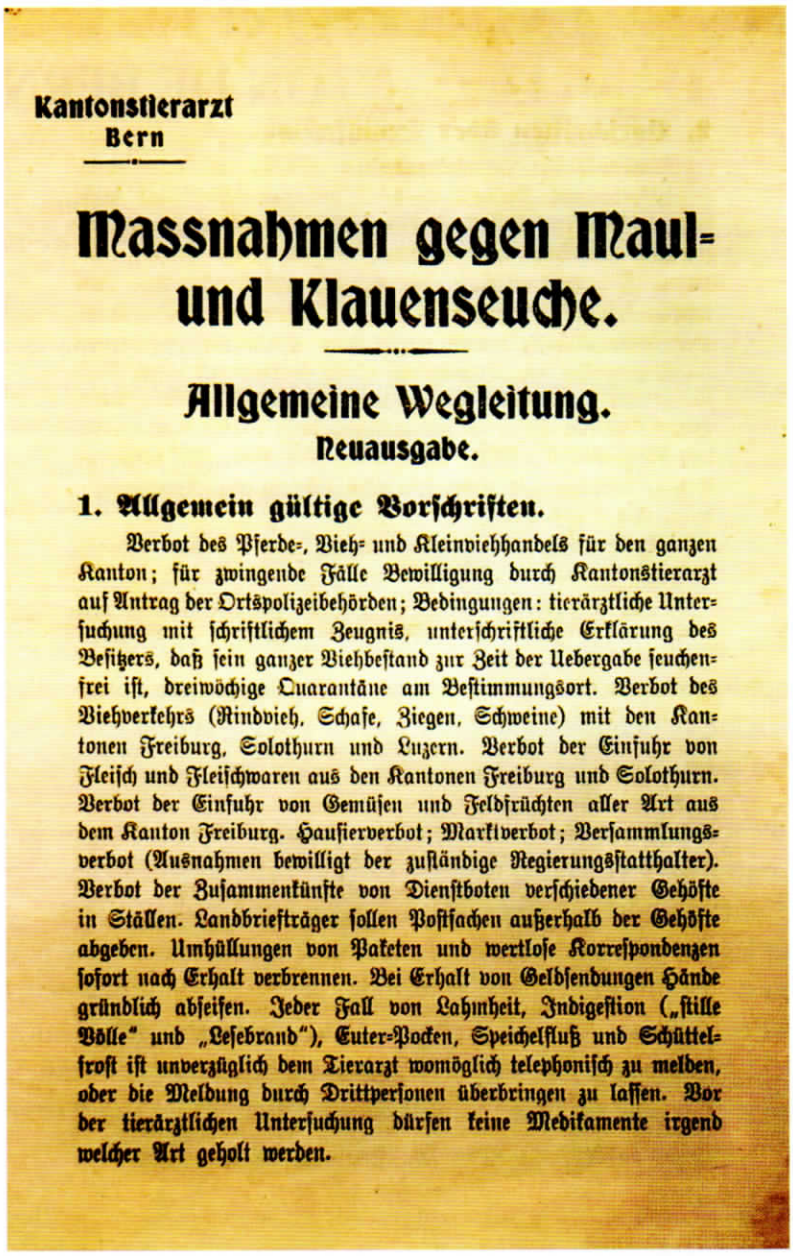

Kantonstierarzt
Bern

Massnahmen gegen Maul- und Klauenseuche.

Allgemeine Wegleitung.

Neuausgabe.

1. Allgemein gültige Vorschriften.

Verbot des Pferde-, Vieh- und Kleinviehhandels für den ganzen Kanton; für zwingende Fälle Bewilligung durch Kantonstierarzt auf Antrag der Ortspolizeibehörden; Bedingungen: tierärztliche Untersuchung mit schriftlichem Zeugnis, unterschriftliche Erklärung des Besitzers, daß sein ganzer Viehbestand zur Zeit der Uebergabe seuchenfrei ist, dreiwöchige Quarantäne am Bestimmungsort. Verbot des Viehverkehrs (Rindvieh, Schafe, Ziegen, Schweine) mit den Kantonen Freiburg, Solothurn und Luzern. Verbot der Einfuhr von Fleisch und Fleischwaren aus den Kantonen Freiburg und Solothurn. Verbot der Einfuhr von Gemüsen und Feldfrüchten aller Art aus dem Kanton Freiburg. Hausierverbot; Marktverbot; Versammlungsverbot (Ausnahmen bewilligt der zuständige Regierungsstatthalter). Verbot der Zusammenkünfte von Dienstboten verschiedener Gehöfte in Ställen. Landbriefträger sollen Postsachen außerhalb der Gehöfte abgeben. Umhüllungen von Paketen und wertlose Korrespondenzen sofort nach Erhalt verbrennen. Bei Erhalt von Geldsendungen Hände gründlich abseifen. Jeder Fall von Lahmheit, Indigestion („stille Bölle" und „Lesebrand"), Euter-Pocken, Speichelfluß und Schüttelfrost ist unverzüglich dem Tierarzt womöglich telephonisch zu melden, oder die Meldung durch Drittpersonen überbringen zu lassen. Vor der tierärztlichen Untersuchung dürfen keine Medikamente irgend welcher Art geholt werden.

Figure 1.

Schématiquement deux périodes se succèdent : la première entre octobre 1919 et mars 1920 avec mise en place progressive des mesures pour un petit nombre de districts et une deuxième phase entre avril 1920 et fin 1921 avec un accroissement important du nombre de districts compris dans les zones interdites de circulation à l'intérieur des cordons sanitaires.

Ces mesures d'interdiction de circulation à travers les zones géographiques infectées posent rapidement plusieurs problèmes concernant la poursuite des activités de la poste : délocalisation de certains bureaux de poste dans des écoles ou dans des bibliothèques, remplacement du buraliste postal qui souvent, dans ces petits villages, est à la fois paysan et postier, mise en place des moyens

de désinfection chimique des bureaux de poste et des vêtements, organisation de nouvelles courses postales pour éviter les zones infectées. Les archives historiques de la poste suisse (6) et la lecture du journal « Der Bund » (7) donnent de très nombreux renseignements qui seront détaillés plus loin avec l'étude des villes et villages ayant utilisé la marque « Desinfiziert ». La Direction centrale de la Poste suisse (OPD) édite une circulaire interne le 24 septembre 1920 adressée aux directions régionales (KPD) qui précise que l'organisation de la circulation dans les zones infectées est du domaine des cantons et de chaque administration communale (9). Le personnel postal doit, de manière générale, être porteur de laissez-passer. Par contre, à ce jour nous n'avons pas retrouvé de textes sur l'utilisation de ces marques ni d'indications précises sur les modes de désinfection du courrier expédié.

À titre d'exemple, un courrier expédié par le maître de poste Baumann du bureau de Süberg à la direction des postes de Berne est un bon exemple des difficultés rencontrées : il constate dans la nuit du 15 au 16 mai 1920 que sept des vaches sont atteintes de la fièvre aphteuse. De ce fait, il ne peut tenir pendant deux ou trois semaines le bureau de poste. Sa mère se charge de la désinfection de l'école et du bureau de poste. Cela coûte cher et elle aimerait bien l'aide de l'armée. Il aborde ensuite les modalités et les difficultés rencontrées pour les courses postales par le chemin de fer de Süberg vers Grossafoltern et Ammerzwil et la mise en place d'un achemineur privé vers Ammerzwil. Il donne pour terminer sa lettre des exemples de courrier retardé : une lettre avec valeur déclarée de 1400 CHF, des mandats, des recommandés et des colis (6).

L'armée est également mise à contribution avec la mise à disposition d'un détachement d'infanterie de 250 hommes commandés par deux officiers le 2 décembre 1919. Cette force d'appoint, en relation avec la police, est chargée principalement de faire respecter et de contrôler l'interdiction de la circulation dans les zones interdites. À cet égard le « Bund » du 26 juillet 1920 indique que la circulation automobile est interdite dans la localité de Reidenbach (Boltigen) et qu'une amende pouvant aller jusqu'à 500 francs suisses sera dressée aux contrevenants. Dans certaines situations particulières (par exemple à Entlebuch – LU), un contrôle du courrier a vraisemblablement été organisé par l'armée.

Conséquences postales (étiquettes et marques) sur le courrier

À ce jour nous avons recensé une cinquantaine de lettres et cartes postales expédiées à partir de vingt bureaux situés dans des zones contaminées à l'intérieur du canton de Berne et deux cartes postales à l'intérieur du canton de Lucerne à Entlebuch. Cette liste incomplète, à la vue du grand nombre de villes et villages contaminés, doit donc pouvoir être théoriquement complétée dans les années qui viennent…

Les différentes marques « Desinfiziert » sont classées par districts. Pour chaque district du canton de Berne sont énumérés les différentes villes et villages où sévit la fièvre aphteuse. Ces listes sont basées sur des données provenant de l'administration des Postes et sur les articles du « Bund » donnant des nouvelles régulières de l'avancée de l'épidémie. Pour chaque district, le nom des lieux où sont recensés au moins un objet postal avec la marque « Desinfiziert » est marqué en gras. Les autres lieux de la liste sont susceptibles d'avoir une indication de désinfection (marque au tampon ou étiquette) et restent à découvrir. Nous donnons quand cela est possible le nombre d'habitants de la commune (recensement de 1910) ainsi que la taille et la couleur de l'encre utilisée pour la marque « Desinfiziert ». Les illustrations choisies pour cet article sont, pour la plupart d'entre elles, de découverte récente.

Pour chacun des districts du canton de Berne qui suivent, nous donnons la liste des localités contaminées en signalant en caractères gras celles où la marque « Desinfiziert » a été utilisée avec entre parenthèses les dimensions en mm de la griffe, suivies de sa couleur. L'utilisation d'une étiquette sera mentionnée.

DISTRICT D'AARBERG

Ammerwil, Detligen, **Dieterswil (37 x 6 noir)**, **Grossaffoltern (51 x 4,5 noir)**, Lobsigen, Melkirch, Radelfingen, **Rapperswil (35 x 3,5 noir)**, Schüpfen, Seedorf, Süberg, Wiler b. Seedorf.

Pour ce district, à ce jour, ne sont connues que quatre lettres pour trois villages.

Dieterswil (228 habitants) : le service postal dans ce village est assuré par une personne privée (M. K. Sutter) entre le 14 mai et le 19 juillet 1920. Les barrières du cordon sanitaire sont levées 5 octobre 1920. Nous avons répertoriés deux enveloppes expédiées de ce bureau les -3 et -6.VI.1920.

Grossaffoltern (393 habitants) : la liaison Grossaffoltern / Süberg - Messen est supprimée entre le 15 mai et le 21 juillet 1920 tandis que celle entre Messen - Bätterkinden - Ruppoldsried est conservée entre le 15 mai et le 9 juin 1920 avec une course le samedi pour Wengi. Une seule enveloppe est répertoriée à ce jour expédiée de Grossaffoltern le 30 VI 20 (**fig.2**).

Rapperswil (367 habitants) : très peu de renseignements sur ce village si ce n'est la levée des mesures de désinfection le 13 août 1920. Une seule enveloppe répertoriée expédiée le 23 VI 1920 à Burgdorf.

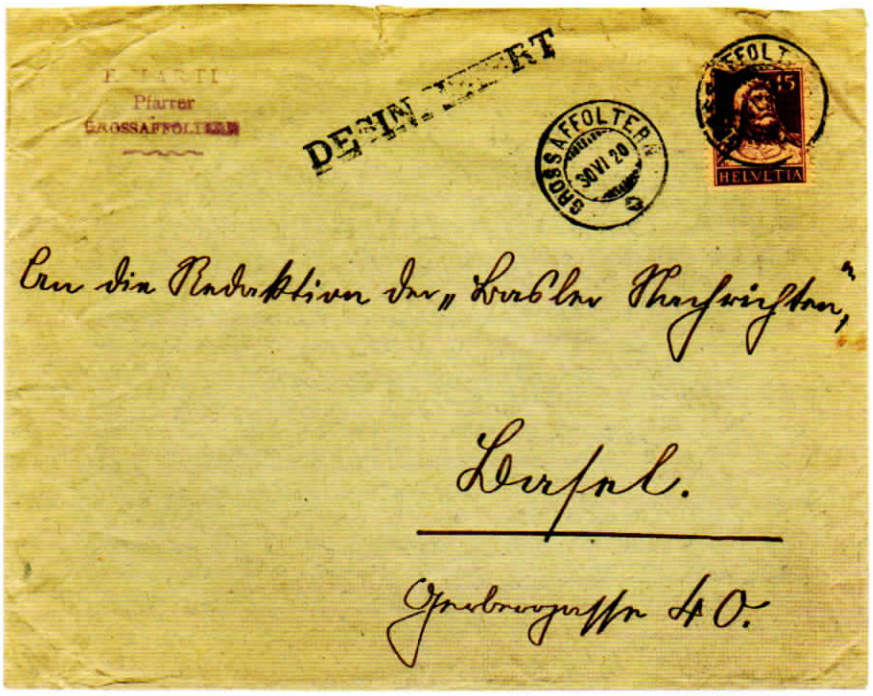

Figure 2.

DISTRICT DE BÜREN

Büren (55 x 8 noir), Dotzigen, Oberwil b. Büren, **Rüti b. Büren (55 x 8 noir)**, **Wengi b. Büren (46 x 6 noir)**.

Le district de Büren fait partie de la première phase de restriction des échanges durant laquelle toute cette zone est isolée entre le 16 décembre 1919 et le 23 février 1920 avec tout de même des plis répertoriés à Büren le 30.I.1920 et à Rüti b. Büren le 31.I.1920. Les relations deviennent plus fréquentes à partir de mars 1920. Nous connaissons également une enveloppe expédiée de Rüti b. Büren le 11.III.1920 et une autre expédiée de Wengi b. Büren expédiée le 14.VII.1920 (**fig.3**).

Figure 3.

DISTRICT DE BURGDORF

Aefligen (57 x 7 violet), **Alchenstorf (85 x 8 violet)**, **Ersigen (42 x 6 noir)**, **Hindelbank (43 x 6 noir)**, Höchstetten – Hellsau, Kernenried, Kirchberg, **Koppigen (31 x 4 noir)**, Krauchthal, Lyssach, Niederösch, Rumendingen, Wynigen.

Le district de Burgdorf fait également partie de la première phase. À ce jour cinq localités sont répertoriées pour un total de sept documents dont la moitié pour la ville d'Hindelbank.

Aefligen (408 habitants) : les premiers cas de fièvre aphteuse sont déclarés dès le 20 novembre 1919 avec une circulation très perturbée jusqu'au 27 mai 1920. Les courses postales reprennent entre le 5 et 21 juin 1920. La circulation est de nouveau réglementée du 22 juin 1920 jusqu'au 22 juillet. Le service postal reprend normalement à partir du 23 juillet 1920. La seule enveloppe connue à ce jour est expédiée de Berne en PP le 14.VII.20 à Aefligen le 15.VII.1920 qui frappe son timbre en violet « Desinfiziert » (**fig. 4**).

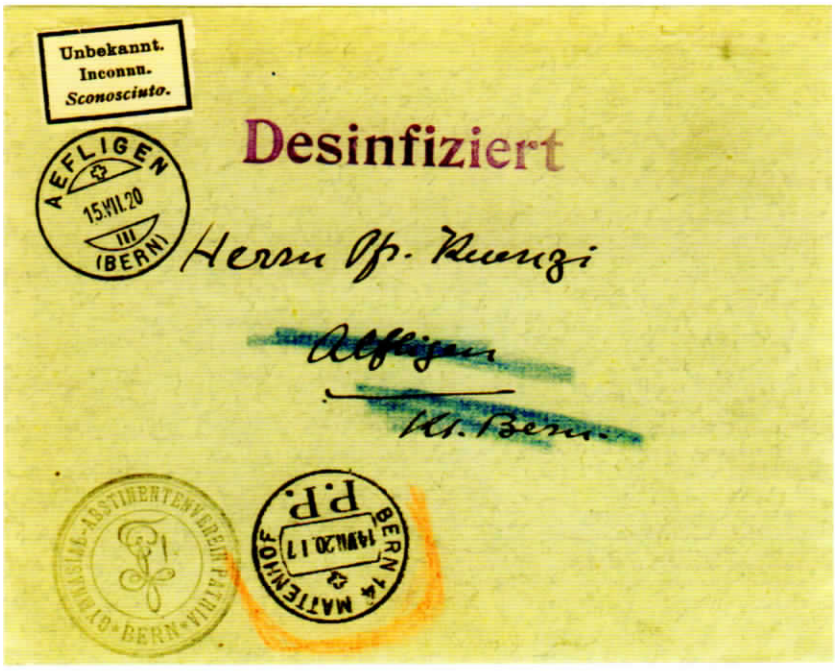

Figure 4.

Alchenstorf (395 habitants) : ce village présente les premiers cas déclarés de fièvre aphteuse fin 1919. Le service postal est assuré par une course journalière pour Wynigen jusqu'à la fin juin 1920, puis seulement deux fois par semaine à partir du 1er juin 1920 et enfin une fois par semaine à partir du 9 juin 1920. À partir du 14 juin la liaison postale est assurée journellement vers Wynigen par messager jusqu'au 15 septembre. À ce jour une seule enveloppe répertoriée expédiée d'Alchenstorf le 13.VII.1920 pour Berne avec la marque « Desinfisziert » (avec un s en trop !) (**fig. 5**).

Figure 5.

Ersigen (596 habitants) : comme pour les autres villages du district de Burgdorf, celui d'Ersigen est rapidement atteint par l'épidémie le 19 novembre 1919. Il sort ensuite de la zone d'exclusion pour y être de nouveau compris à partir du 1er juillet 1920. Les échanges postaux sont assurés plus ou moins régulièrement dans cette période avec Kirchberg par un messager avec une fréquence qui redevient journalière à partir du 21 juillet. Deux documents de ce bureau sont répertoriés : enveloppe contre remboursement expédiée le 19.IV.20 pour Schalunen où elle est retournée le 30 IV 20 (impayé) à l'expéditeur à Ersigen le 4.V.20 (**fig. 6**) et une carte postale photographique expédiée le 17.VII.20 (timbre de remplacement) en franchise (militaire) pour Burgdorf.

Figure 6.

Hindelbank (663 habitants) : ce village est compris également dans la première phase en décembre 1919. Il semble exister une courte période de reprise de la circulation dans la première quinzaine de juin 1920 de nouveau restreinte à partir du 8 juin 1920. La course postale Zollikofen - Burgdorf via Hindelbank est suspendue le 10 juin tout comme celle d'Hindelbank - Krauchthal du 8 juin 1920 au 1er août 1920. À partir du 9 août les courses postales sont rétablies. Parmi les quatre objets postaux expédiés ce bureau, trois sont frappés par un timbre de remplacement : 30.VI.1920, 8.VII.1920 et 15.VII.1920.

Koppigen (1070 habitants) : cette commune est rapidement atteinte par la fièvre aphteuse avec les premiers déclarés les 19 et 20 novembre 1919 («Bund» du 19 novembre 1919). Les courses postales suivantes sont suspendues : Koppigen - Wynigen du 28 novembre 1919 au 18 janvier 1920, Koppigen - Bätterkinden du 28 novembre au 18 janvier 1920, Koppigen - Kirchberg du 28 novembre au 18 janvier 1920 mais la poste propose des solutions de remplacement pour assurer le transport du courrier par le chemin de fer vers Wynigen (train 507 à 7h30), vers Alchenstorf (train 510 à 7h30 et 10h45). La situation revient à la normale à partir du 19 janvier 1920. Lors de la deuxième phase de l'épidémie en juin / juillet 1920, une nouvelle organisation est mise en place : course Koppigen - Münchenbuchsee entre le 1er juin et 28 juin 1920, suspension des courses Koppigen - Utzenstorf du 1er juin au 24 juin, Koppigen - Wynigen et Koppigen - Kirchberg du 5 juin au 7 juin. Reprise des courses le 8 juin vers Wynigen, le 24 juin vers Utzenstorf. À partir du 15 novembre 1920 les relations redeviennent normales pour Kirchberg, Bätterkinden, Wynigen. À ce jour seules deux lettres sont répertoriées au départ de Koppigen : le 13.VI.1920 pour Utzenstorf (**fig.7**) et le 18.VII.1920 pour Schwyz.

Figure 7.

DISTRICT DE FRAUBRUNNEN

Bätterkinden (52 x 8 et 6 noir), Büren zum Hof, Etzelkofen, **Fraubrunnen (50 x 7 noir)**, **Grafenried (48 x 5 noir)**, **Jegenstorf (52 x 7,5 noir)**, **Iffwil (43 x 4 noir)**, Limpach, **Moosseedorf (41 x 5 violet)**, Mülchi, **Münchenbuchsee (38 x 5,5 violet)**, **Ruppolsried (35 x 4 noir)**, Schalunen, Utzenstorf, **Zuzwil (43 x 4,5 noir)**.

Le district de Fraubrunnen, avec ses quinze villages répertoriés touchés par la fièvre aphteuse, compte à ce jour neuf villages pour lesquels sont répertoriés 32 objets de la poste aux lettres frappés du timbre «Desinfiziert» dont les ¾ se rencontrent à Fraubrunnen, Jegenstorf et Münchenbuchsee…

Ce district est un des premiers touchés par l'épidémie et le « Bund » le signale à la population dans son édition du 5 décembre 1919. Les illustrations illustrant ce district seront choisies pour leur découverte récente. Les autres lettres et cartes postales déjà connues sont reproduites dans les articles de R. Stutz et de C. Geissman.

Bätterkinden (1067 habitants) : cette petite ville est touchée dès décembre 1919. La course postale Bätterkinden – Messen est supprimée du 6 décembre 1919 au 4 janvier 1920, celle de Bätterkinden – Mülchi du 5 au 28 janvier 1920 (circulaire de la direction générale des postes de Berne du 2 février 1920). La course postale Bätterkinden – Messen reprend entre le 5 janvier et le 28 janvier 1920 et celle vers Mülchi à partir du 2 février 1920. Des voies de substitution sont mises en place par le nouveau plan des échanges postaux édité par la direction des postes de Berne le 7 juillet 1920 qui confirme la suspension des courses Bätterkinden – Messen, Bätterkinden – Mülchi et Bätterkinden – Balm. À ce jour une seule enveloppe est recensée et expédiée en franchise postale le 10.VII.20 pour Oberbipp (**fig.8**).

Figure 8.

Fraubrunnen (172 habitants) : ce village est touché par la fièvre aphteuse dès le 4 janvier 1920 (direction de l'Agriculture du canton de Berne, circulaire du 6 janvier 1920). Les courses postales Kernenried – Fraubrunnen et Kirchberg – Fraubrunnen sont assurées plus ou moins régulièrement entre le 31 mars 1920 et le 30 avril 1920 et dans un deuxième temps entre le 28 mai 1920 et 10 août 1920. Paradoxalement pour ce petit village et sur une courte période, nous avons recensé à ce jours huit plis : -4.IV.1920, 10.IV.1920, 22.IV.1920, -8.VI.1920, 12.VI.1920, 1.VII.18 (1920) et 2.VII.12 (1920). À noter que les deux derniers plis sont frappés par un timbre de remplacement pour lequel le postier avait du mal à régler l'année (1918, 1912 !!) tout comme sur le télégramme suivant daté du 24.VI.12 !! et faisant le décompte des animaux atteints le 24 juin 1920 (**fig.9**).

Grafenried (301 habitants) : la fièvre aphteuse touche ce village avec transfert du bureau de poste à la gare du 31 mars 1920 au 6 avril 1920 puis à l'école du village entre le 9 avril 1920 et le 6 mai 1920. Les mesures d'éviction sont rappelées par la police de Grafenried le 20 mai 1920 : conditions pour obtenir un laissez-passer pour les travailleurs, désinfection à la gare elle-même pour les personnels travaillant sur-place, mise en place d'un couvre-feu à partir de 21h00, organisation de la désinfection des étables, de la filière laitière, désignation des personnes chargées du contrôle

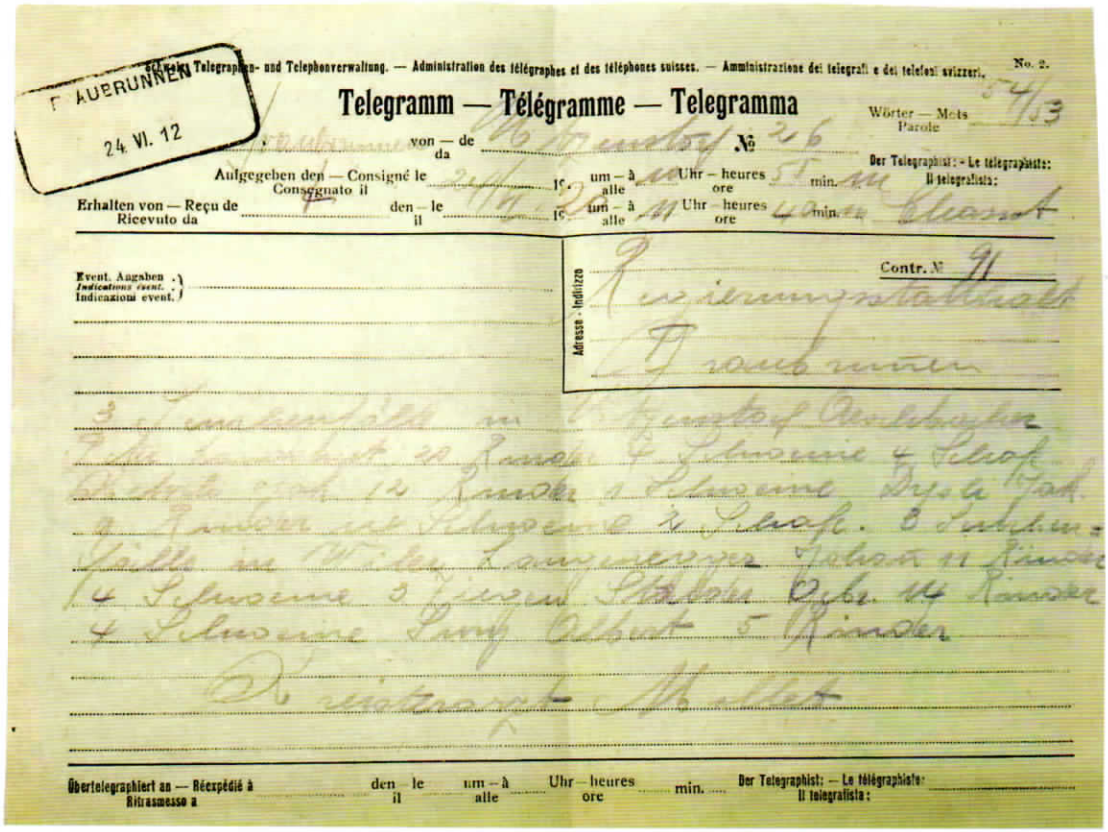

Figure 9.

des opérations (un policier municipal et deux soldats). La poste est désinfectée tous les jours. La seule indication concernant les courses postales est la reprise des échanges par le chemin de fer à partir du 7 juillet 1920. Le seul document recensé à ce jour est une carte postale datée du 15.V.1920 pour Payerne.

Jegenstorf (985 habitants) : nous savons que le bureau de poste de ce village a fonctionné tant bien que mal dans l'école communale et que c'est le fils et la fille du maitre de poste en titre qui ont assuré cette fonction. La course postale entre Jegenstorf - Iffwil est suspendue entre le 20 mars et le 8 juin 1920 tout comme la course Münchenbuchsee - Jegenstorf entre le 25 mai et le 6 juin 1920. Le 12 juin la police municipale de Jegenstorf édite un plan d'organisation générale pour la lutte contre la fièvre aphteuse en nommant les responsables des différentes actions à mener. Le 5 juillet 1920 on apprend que le bureau de poste, transféré à l'école communale, est ouvert tous les jours entre 7h45 et 12h00 le matin et de 15h00 à 19h00 l'après midi et le dimanche matin entre 10h00 et 11h00. Les « Postsachen » sont désinfectées une fois par jour le matin avant d'être confiées au chemin de fer. À ce jour c'est pour ce bureau que sont recensés le plus grand nombre de lettres et cartes postales expédiés avec la marque « Desinfiziert » : -3.IV.1920, -6.IV.1920, 14.IV.1920, 23.IV.1920, 25.IV.1920, 26.IV.1920, -2.VI.1920, -8.VI.1920 et 12.VII.1920.

Iffwil (310 habitants) : le bureau de poste est transféré à l'école communale. La course postale Iffwil - Jegenstorf est suspendue du 20 mars au 8 juin 1920 et de nouveau à partir du 7 juillet 1920. Nous ne connaissons à ce jour qu'une lettre expédiée d'Iffwyl le 27.VI.20 en franchise pour Fraubrunnen le 28.VI.8* (1920 avec timbre de remplacement) (**fig.10**) et une carte postale expédiée le 23.VII.1920 à Berne.

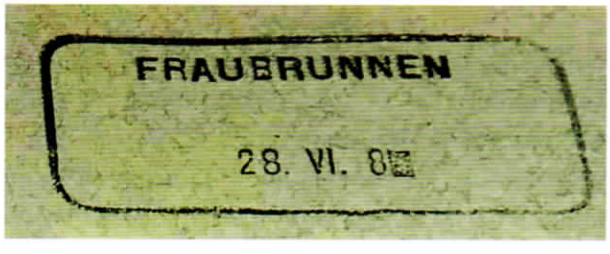

Figure 10a.

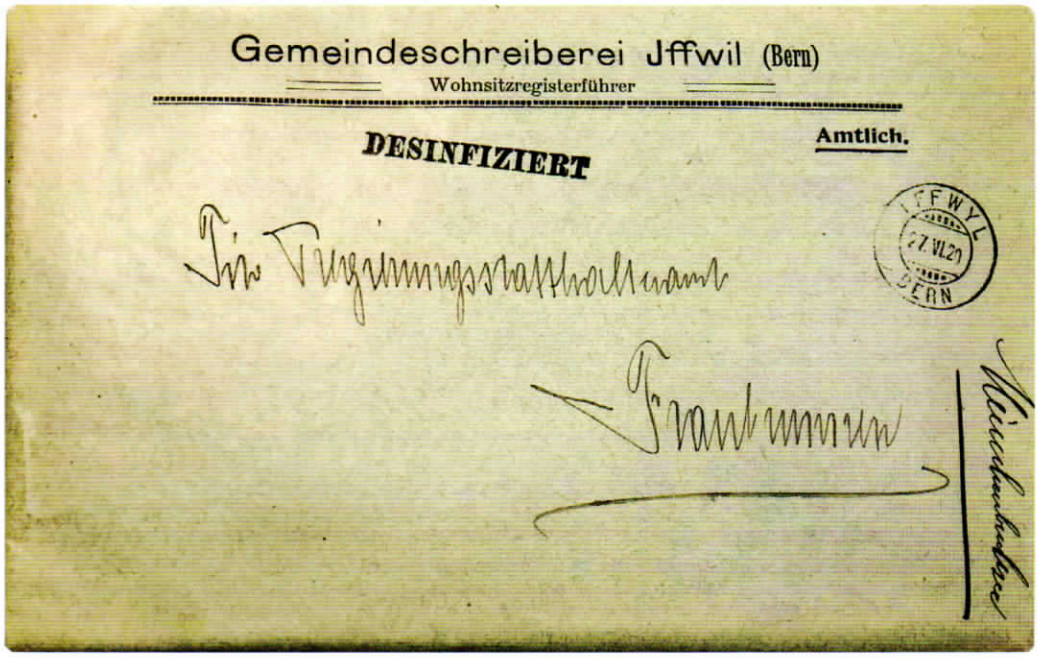

Figure 10.

Moosseedorf (378 habitants) : on a peu de renseignements sur ce village. Nous savons que la ferme du maître de poste est infectée le 7 juillet 1920 et donc que la fonction est assurée par une personne privée. Pour ce bureau nous ne connaissons à ce jour qu'une seule enveloppe expédiée le 28.VI.1920 en recommandé pour Fraubrunnen (**fig.11**).

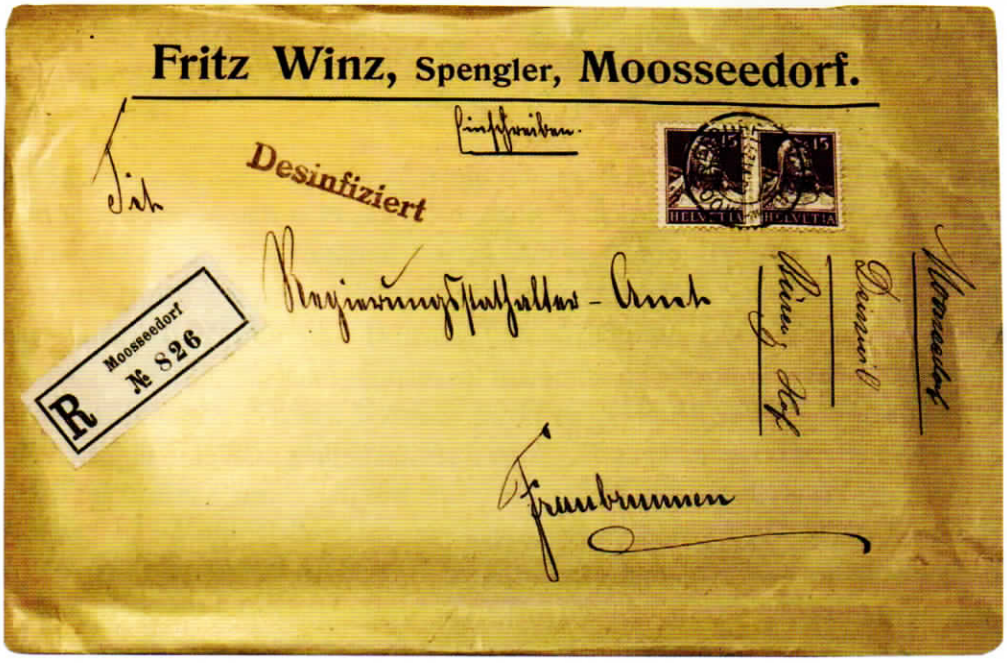

Figure 11.

Münchenbuchsee (1312 habitants) : la fièvre aphteuse touche également très tôt cette commune qui établit rapidement des mesures pour lutter contre la propagation du virus (annexe). La circulaire des PTT du 19 décembre indique que la course journalière Müncherbuchsee – Wengi est maintenue de même que les liaisons avec Rapperswil et Diterswil. La circulaire du 11 février précise que ces courses sont maintenues jusqu'au 18 janvier 1920. La circulaire du 7 juillet 1920 indique que la course postale Münchenbuchsee – Etzelkofen est suspendue mais par contre la liaison

avec Zuzwil est maintenue tout comme celle avec Wengi. Le recensement montre qu'il existe plusieurs documents frappés par la marque « Desinfiziert » : -8.IV.1920, 14.VI.1920, 15.VI.1920, 16.VI.1920, 26.VI.1920, 19.VII.1920 et 21.VII.1920.

Ruppolsried (117 habitants) : peu de renseignements dans les archives sur le fonctionnement de la poste dans ce petit village situé près de Wengi si ce n'est la fermeture de celui-ci entre le 10 et 30 juin 1920. Nous présentons la seule carte postale connue à ce jour expédiée de ce village le 2.VIII.20 pour Lüterswil dans le canton de Soleure (**fig.12**).

Figure 12.

Zuzwil (247 habitants) : peu d'indications sur le fonctionnement de la poste dans ce village en dehors de quelques renseignements sur les courses postales : course journalière Zuzwil - « frontière de la commune de Jegenstorf » entre le 5 juin et 26 juin 1920, liaison automobile ou à cheval pour assurer la course postale Zuzwil - Münchenbuchsee entre le 29 juin 1920 et le 4 août 1920 (circulaire de la direction d'arrondissement de Berne du 17 novembre 1920). Le seul document répertorié est une carte expédiée de Brünig le 12.VI.1920 à Zuzwyl le 14.VI.1920 avec réexpédition le jour même et frappe de la marque « Desinfiziert » (**fig.13**).

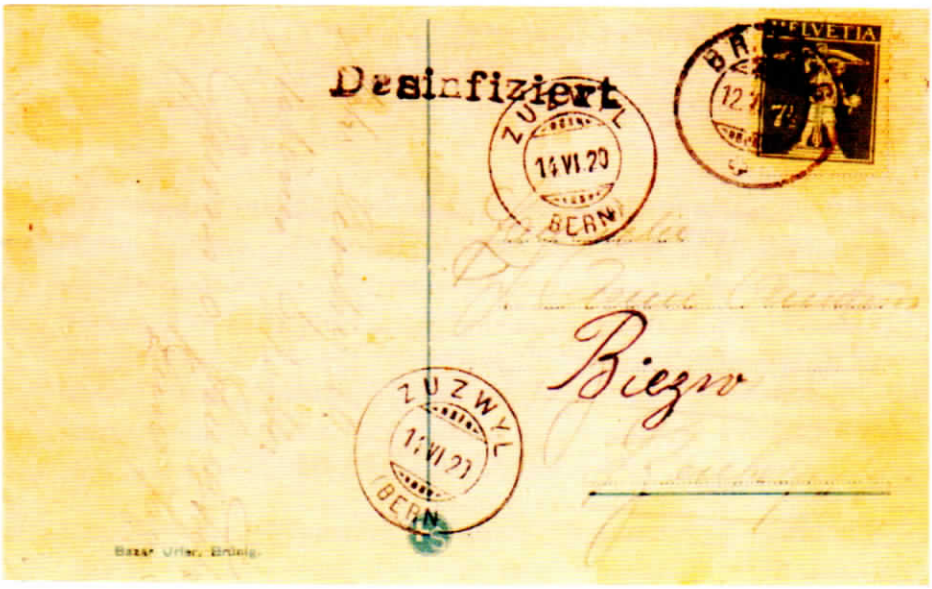

Figure 13.

DISTRICT DE KONOLFINGEN

Bleiken, Kurzenberg, Landiswill, **Rüfenacht b. Worg (étiquette 30 x 60 noire)**.

Le district de Konolfingen est touché dès octobre 1919 et le cordon sanitaire est rapidement institué en novembre 1919 (Bund du 25 novembre 1919). Le village de Rüfenacht est touché à son tour imposant la fermeture de la liaison routière entre Worb et Gümligen passant par Rüfenacht (Bund du 8 février 1920).

Rüfenacht b. Worb est la seule localité de ce district avec une indication de désinfection matérialisée par une étiquette «**Desinfiziert / Orstpolizei Vielbringen**» sur quatre documents répertoriés à ce jour : une enveloppe en franchise expédiée le 18.XII.1919 pour Berne (**fig.14**) et trois cartes postales dont deux expédiées le 24.XII. 1919 pour Heimberg et Moutier et une expédiée le 29.XII.1919.

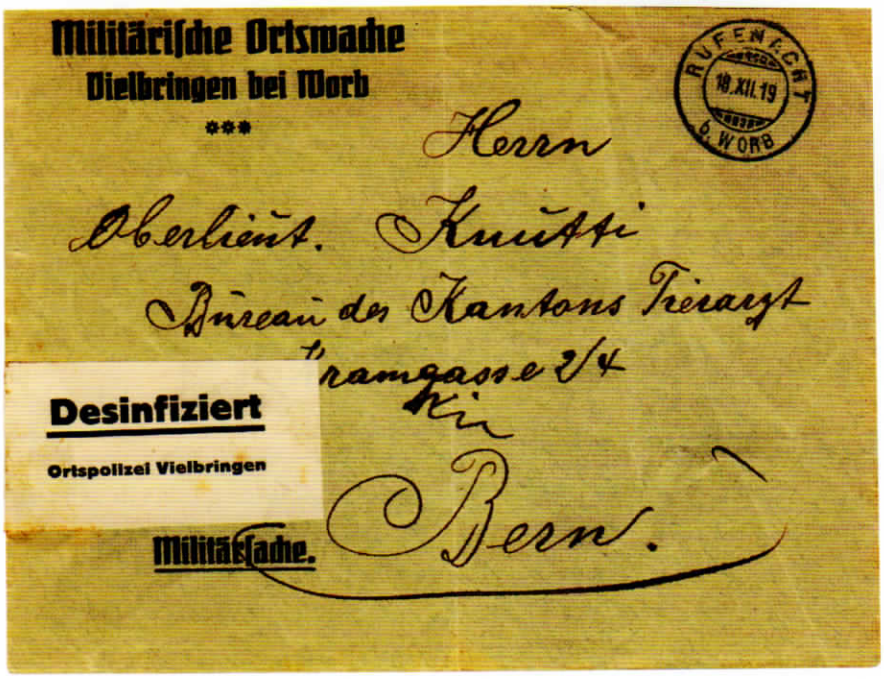

Figure 14.

DISTRICT DE LAUPEN

Ferenbalm, Frauenkappelen, Gurbrü, Mühleberg, Niederwangen, Gümmenen Dorf, Riedbach, **Wileroltigen (39 x 6 noir)**.

Pour le district de Laupen il n'est recensé à ce jour qu'une enveloppe avec marque «Desinfiziert» expédiée le 14 VI 1920 pour Aarberg (**fig.15**). Les courses postales effectuées par le chemin de fer sont suspendues du 26 mai au 18 juillet 1920. La course postale est prévue dès que possible entre Gurbrü et Wileroltigen la semaine par le train 1843 et le samedi par le train 337 (circulaire des PTT du 7 juillet 1920).

AUTRES DISTRICTS BERNOIS

À ce jour nous ne connaissons pas de courrier avec marque «Desinfiziert» pour les districts suivants touchés par la fièvre aphteuse et nous ne savons pas si cela est possible pour :

District d'Aarwangen : Aarwangen, Bützberg, Gondiswil, Rütchelen.

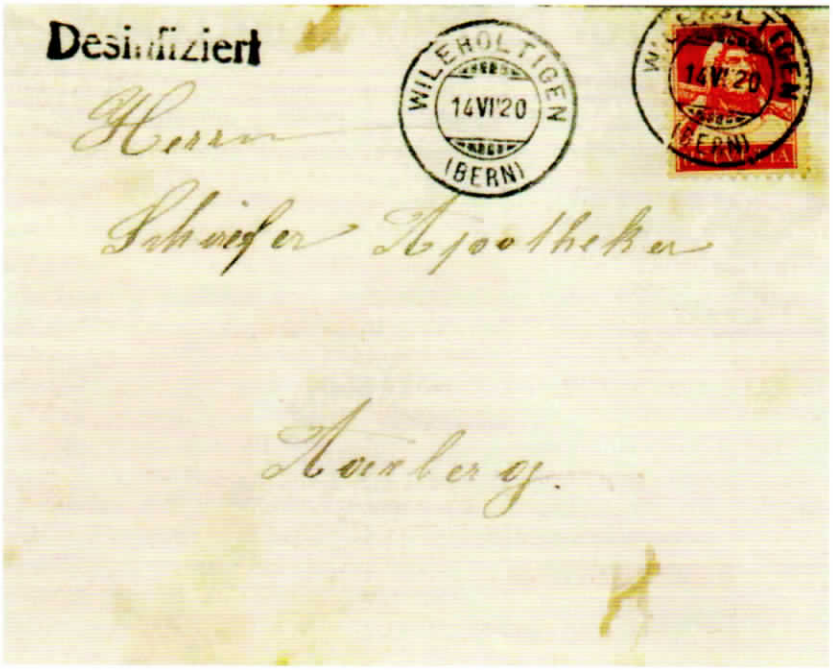

Figure 15.

District de Berne : Bümplitz, Kichlindach, Konolfingen, Murzelen, Orstschwaben, Säriswil, Stuckishaus, Uettligen, Zollikofe

District d'Erlach : Bellmund, Brügg, Brüttelen, Bühl, Ins, Nidau, Schwademau, Siselen, Treiten, Walperswil.

District de Trachselwald : Huttwil.

District de Wangen : Heimenhausen, Herzogenbuchsee, Inkwil, Niederbipp, Oberbipp, Röthenbach, Seeberg, Wangenried, Wiedlisbach.

Conclusions

Le tableau récapitulatif (annexe 1) montre que les marques « Desinfiziert » frappées dans le canton de Berne sur les lettres et cartes postales présentent les particularités suivantes :

- 21 villages répertoriés à ce jour sur cinquante documents dont douze villages connus à un exemplaire.

- courte période d'utilisation des marques « Desinfiziert » entre le 30 janvier 1920 et le 2 août 1920, soit globalement une période de six mois avec un maximum entre avril et juillet 1920.

Bien des inconnues subsistent avec notamment les moyens utilisés pour désinfecter le courrier. Il semble que ceux-ci soient appliqués sur les sacs postaux et non individuellement sur chaque objet de correspondance. Aucun texte précis n'a été retrouvé à ce jour sur ce sujet… La liste établie à ce jour doit pouvoir être théoriquement complétée.

Merci d'adresser par mail à l'auteur les nouveaux villages munis de la marque « Desinfiziert » : df.barnier@wanadoo.fr.

ANNEXE 1

	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-220	juin-20	juil-20	août-20	Total
AEFLIGEN							15		1
ALCHENSTORF		13							1
BÄTTERKINDEN							10		1
BÜREN	30								1
DIETERSWIL						3 et 8			2
ERSIGEN				19			17		2
FRAUBRUNNEN				4,10 et 22		8,12 et 17	1 et 2		8
GRAFENRIED					17				1
GROSSAFFOLTERN						30			1
HINDELBANK	31					9	8 et 15		4
IFFWIL						27	23		2
JEGENSTORF				3,6,14,23,25,26		2 et 8	12		9
KOPPIGEN						13	18		2
MOOSSEEDORF						28			1
MÜNCHENBUCHSEE						8,14,15,16,26	19 et 21		7
RAPPERSWIL						23			1
RUPPOLDSRIED								2	1
RÜTI b. BÜREN		31	11						2
WENGI b. BÜREN							14		1
WILEROLTIGEN						14			1
ZUZWIL						11			1
Total									50

Tableau répertoriant pour chaque village les dates des lettres vues portant les griffes (ou étiquettes) *Desinfiziert*
La dernière colonne précise le nombre de lettres vues par village.

Sources :

(1) Dutau, Guy. *La désinfection du courrier en France et dans les pays occupés.* Copymédia, 2017.

(2) Circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux concernant les mesures contre la fièvre aphteuse (du 1er février 1921). Feuille fédérale, 73e année, vol. 1, 1921.

(3) Stutz, Reinhard. Swiss « Desinfiziert » handstamps & labels, 1919 – 1921. Disinfection & quarantine « pratique », Tell, American Helvetia Philatelic Society, volume XXXI, number 3, 2006.

(4) Geissmann, Christian. Desinfizierte Post während des Maul - und Klauenseuche. *P & G Magazin*, Nr. 1, 2011.

(5) Archives gouvernementales de Berne. Carton B 573.

(6) Archives historiques et bibliothèque des PTT à Berne. Dossier P – 03 A 0244.

(7) « Der Bund ». Années 1919 à 1921. Bibliothèque de Zürich.

(8) Zeder, Bruno. Desinfiziert – aber wie und wo ?. Die Desinfektion der Post bei Epidemie der Maul- und Klauenseuche 1920. *Der Ganzsachensammler* Nr. 125, 2020.

(9) Heiniger, Paul E. Vom Pestvogel zur Maul- und Klauenseuche, *BBZ,* 3/00, 2000.

Remerciements :

Nous tenons à remercier les collectionneurs suivants qui nous ont adressé des scans de documents de leur collection : A. Ottonin, P. Guinand, et ceux qui nous ont permis de consulter leur documentation personnelle sur le sujet : C. Geissmann et B. Zeder.

Relais

La revue trimestrielle de la Société des Amis du Musée de La Poste (SAMP)

Adhésion : 40 €

(comprenant l'abonnement à *Relais*)

Tout nouvel adhérent recevra en cadeau de bienvenue *Relais* n°100

Société des Amis du Musée de La Poste (SAMP)

siège social : 34, bld de Vaugirard - 75731 Paris cedex 15 - http://samp.unblog.fr

LES FEUILLES MARCOPHILES

Revue trimestrielle de l'Union Marcophile

S'adresser à : M. Alain GREMILLOT
Rhuère 58140 GACOGNE
courriel : alain.gremillot@wanadoo.fr

2021 :

Abonnement : 35 €
Cotisation UM : 10 €